



+REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'AIN

Commune de VAUX EN BUGEY - 01150

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : le 25/02/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Date de convocation : 16/02/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février, le Conseil Municipal de la Commune de Vaux-en-Bugey, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Françoise RABILLOUD, Maire.

Présents : Françoise RABILLOUD, Éric BERGERET, Stéphanie DRUESNE, Patrick FONTAINE, Franck CHARBONNEL, Anne-Sophie RAMBAUD, Franck DESMARIS, Laetitia DE OLIVEIRA, Célia DUPORT, Naïma MOLIARD, André GROSCLAUDE, Jean-Marc BOEUFGRAS, Marie-Céline RAY, Annie THOLOZAN.

Procurations : Evelyne RODIN donne procuration à Françoise RABILLOUD

Stéphanie DRUESNE nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à ajouter une délibération finance : opération d'ordre non budgétaire au compte 3555 – modification ODJ acceptée à l'unanimité.

Début de Séance : 20h30.

1. URBANISME

- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) parcelles A 1673 – A 1675 et A 1677 – pas de préemption à l'unanimité,
- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) parcelles B 2382 – pas de préemption à l'unanimité,
- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) parcelles AB 244 – pas de préemption à l'unanimité,
- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) parcelles AC 197 – AC 062 – pas de préemption à l'unanimité,

- Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la révision de la convention relative au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme (ADS). Après lecture du courrier, elle en présente l'intérêt pour la commune et précise que cette mise à jour n'apporte aucune modification de fond. Les ajustements portent uniquement sur la rédaction de certaines dispositions, sans changement dans l'organisation ni dans le fonctionnement du service commun.

Le Conseil municipal,

– Approuve la convention relative au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme (service ADS) avec la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, telle que présentée en séance - adoptée à l'unanimité

- Autorise Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre - adoptée à l'unanimité
- Décide de transmettre la présente délibération à Monsieur le Préfet de l'Ain pour le contrôle de légalité - adoptée à l'unanimité

2. FINANCES

- Madame la Maire procède à la lecture du courrier du Premier ministre relatif aux dotations de l'État et expose au Conseil municipal les informations essentielles qu'il contient.
- En l'absence de Mme RODIN, Mme Stéphanie DRUESNE, 3^e adjointe, assure la présentation des subventions sollicitées par les associations - adoptée à l'unanimité

ASSOCIATIONS	MONTANT SUBVENTION A VERSER (€)
ADAIS – Pascal Richer	500 €
AMIBOP BUGEY/ OLTREPO – Evelynne RODIN	200 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE VAUX – Michel POMATHIOD	1 300 €
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS – Félix MORRIER	180 €
A VAUX Z'ACTIVITES – Sylvie GUICHARD	350 €
COMITE ASSOCIATIF POUR CAFE – Estelle HUMBERT	500 €
CONSCRITS – Amélie PROST	300 €
ASSOCIATION COMMUNALE DE PECHE ET CHASSE – Laurent JOLIVET	400 €
LES PETITS VAUXOIS – Stéfany DRUESNE	6 000 €
LES VAURIENS – Philippe BRISSON	400 €

MAISON PANIS – Jean REVERDY	400 €
MOTO VAUXOISE – Michel LORENZI	500 €
RANDONNEURS DU BUIZIN – Marcel GAUTHIER	300 €
SOU DES ECOLES – Jennifer Casanova	1 300 €
COOP SCOLAIRE - F. VALEBOIS	500 €
UNION SPORTIVE DE VAUX USVB – Bisirix KOUNTA	1 200 €
LES BOUILLEURS DU BUIZIN – Franck DESMARIS	400 €
ASCOLEC – Mme VALLIER	120 €
AINSOL'HIT – Tiffany MERCIER	100 €
BOWLING – Jean-Claude EPART	250 €
CAMELONS ROSES – Aurélie DURAND	370 €
AIN NATURE LOISIRS CLUB – Bisirix KOUNTA Nouveau	300 €
AFRICA CŒUR – Franck DESMARIS	350 €
MONTANT TOTAL	16 220 €

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2026

ASSOCIATIONS	MONTANT SUBVENTION A VERSER (€)
LES VAURIENS	400 €
CANTINE SCOLAIRE/PETITS VAUXOIS	4 000 €
PETANQUE	200 €
UNION SPORTIVE DE VAUX USVB (Electricité)	200 €
AIN NATURE LOISIRS CLUB	500 €
MOTO VAUXOISE (Electricité)	250 €
SOU DES ECOLES (Voyage scolaire)	1 000 €
MONTANT TOTAL	6 550 €
MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS 2026	22 770 €

- M. Patrick FONTAINE, 4^{ème} Adjoint en charge des finances, présente au Conseil Municipal le budget primitif 2026, dont chaque section est équilibrée en dépenses et recettes.

BUDGET COMMUNAL		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	816 278.25 €	378 851.00 €
Recettes	816 278.25 €	378 851.00 €

Restes à réaliser de 2025-2026 :

Restes A Réaliser - Investissement communal DEPENSES			
Chapitres	Articles	Libellés	Montants
20	2031	Frais d'Études	12 000 €
21	2152	Installations de Voirie	9 954 €
TOTAUX RESTES A REALISER 2025/2026			21 954 €
Reste A Réaliser - Investissement communal RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
13	1313	Subvention transférable Département	1 008 €
TOTAL RESTE A REALISER 2025/2026			1 008 €

Ceci étant exposé, M. Patrick FONTAINE demande au Conseil municipal d'approuver, au niveau des chapitres, les deux sections du budget primitif 2026 du budget communal, tel que présenté et résumé ci-dessus - adoptée à l'unanimité

- Madame le Maire indique au Conseil municipal que le Pacte Financier et Fiscal (PFF) constitue un outil stratégique qui permet, en organisant les relations entre la Communauté de Communes et ses communes membres, de mettre en adéquation les grandes orientations définies dans le projet de territoire et la répartition de la ressource financière à l'échelle du territoire communautaire.

Le PFF de la CCPA détaille ainsi plusieurs éléments constitutifs de la politique de solidarité financière de la CCPA à l'égard de ses communes membres :

- la composition et évolution des attributions de compensation (AC)
- le versement et la politique de la dotation de solidarité communautaire (DSC)
- les critères de répartition du FPIC
- le versement de plusieurs types de fond de concours en section d'investissement
- le reversement aux communes de la fiscalité
- la mutualisation des services
- la politique de la ville avec un contrat de ville de 2024 – 2030.

- Madame le Maire demande au conseil l'adoption du présent pacte intervient en fin de mandature. De ce fait, sa portée opérationnelle sera limitée, les marges de manœuvre financière et politique étant déjà largement déterminées pour la période en cours. Cependant il revêt une utilité, celle de constituer une base de référence pour la prochaine mandature (2026-2032), en offrant aux nouveaux élus une vision consolidée des flux financiers et des relations intercommunales. Ainsi, ce

pacte doit être considéré moins comme un instrument de gestion immédiate que comme un document de transition et de préparation stratégique.

Madame la Maire demande au Conseil municipal d'approuver le Pacte financier et fiscal 2020-2026 - Adopté à la majorité : 14 pour et une abstention.

➤ Indemnités des élus

INDEMNITES DES ELUS				
FONCTION	Nom Prénom	Taux appliqué (% indice brut 1015)	Majorations éventuelles	Montant annuel brut
Maire	VEYSSET/ RABILLOUD Françoise	32%	/	15 784,32 €
1er adjoint	RODIN Evelyne	11%	/	5 179,20 €
2ème adjoint	BERGERET Eric	11%	/	5 179,20 €
3ème adjoint	DRUESNE Stéfany	11%	/	5 179,20 €
4ème adjoint	FONTAINE Patrick	11%	/	5 179,20 €
Conseiller délégué	CHARBONNEL Franck	6%	/	2 959,56 €

Le conseil municipal prend acte.

4. QUESTIONS ET INFOS ELUS

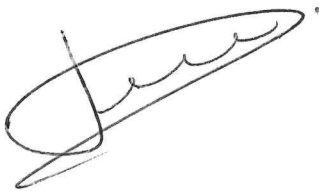
- Madame la Maire informe le Conseil municipal que l'élection pour la prochaine mandature du Maire et de ses adjoints se tiendra à 9 h 00 le 21 Mars 2026.
- Étude des hydrosystèmes karstiques par le SR3A entre février et avril.
- « J'aime la Nature Propre » La fédération des chasseurs porte un programme national de ramassage des déchets qui se déroulera le 6,7 et 8 Mars 2026. Vu la proximité avec les dates des élections municipales ; la matinée de la propreté sera organisée en Avril par la nouvelle équipe municipale ; en lien avec les associations Vauvoises qui participent traditionnellement à cette matinée
- Le service de transport à la demande : Toucan a assuré un total de 223 arrêts sur le territoire communal de Vaux-en-Bugey au cours de l'année 2025.
- Les travaux sur la commune de Bettant sont prolongés jusqu'au 13 Mars 2026.
- Des travaux GRDF fin 2026/début 2027 auront lieu chemin de Vilette et de Romanay (prolongement canalisation entre Vaux et Ambutrix).
- Le Département complétera la réfection de la voirie à l'entrée de la Ruaz, de chez Mr Tissot au ralentisseur, ainsi que sur la rue de la Gare.
- Le déploiement des bacs jaunes est programmé du mardi 10 Mars au vendredi 13 Mars. Il est précisé qu'aucune distribution de sacs jaunes ne sera effectuée cette année, le dispositif étant désormais recentré sur l'utilisation exclusive des bacs.
- Les journées Européennes des Métiers d'art auront lieu simultanément à Pérouges et à Saint-Rambert-en-Bugey les 10,11 et 12 Avril 2026.
- Les journées : L'Ain de Ferme en Ferme les 26 et 27 avril 2026.
- Le dispositif GDR (gestion des risques) concernant les frelons fait l'objet d'une revalorisation tarifaire. Le montant est désormais de 33 € par piège installé et de 130 € pour chaque intervention de destruction de nid.
- La DSC pour l'année 2026 est de 73 786€ et de 1800€ pour le forfait piscine.

- Une nouvelle taxe sur le transport longue distance (TEIT LD) : Le montant de cette taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport longue distance pour 2026 est de 422.52€.
- La mise en œuvre du Règlement local de la publicité est intercommunale (RLPi), les redevances seront intégrées au budget communal.
- La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain a acté l'attribution d'une aide de 20 000 € destinée à accompagner la mise en œuvre et le développement des projets d'habitat inclusif pour le projet de la Cours des Grands.
- Des subventions de la CCPA ont été voté en conseil communautaire pour le Trail des Vauriens ainsi que pour l'USVB dans le cadre de l'organisation de leur tournoi jeunes des 27 et 28 juin 2026.
- L'assemblée générale extraordinaire de la cantine est programmée le 3 mars et aura pour objet l'adoption des nouveaux statuts.
- Les données de fréquentation de la box médicale, attendues pour la période de mi-janvier à mi-février, n'ont à ce jour pas été transmises.
- Manifestations :
 - La vauoise aura lieu le 19 Avril 2026
 - Le Raid du Bugey le 26 Avril 2026
 - USVB – tournois jeunes le 27et 28 Juin 2026

Pas de question de la presse

Séance levée à 22h45.

La secrétaire,
Stéphanie DRUESNE



Le Maire,
Françoise RABILLOUD



